

<https://www.charentelibre.fr/vos-question-nos-reponses/ou-vont-les-milliers-de-litres-d-eau-utilises-pour-eteindre-l-incendie-de-la-sirmet-29318548.php>

OU VONT LES MILLIERS DE LITRES D'EAU UTILISES POUR ETEINDRE L'INCENDIE DE LA SIRMET ?



Les pompiers pompent dans la Touvre. Mais ils n'y rejettent rien. L'eau est recueillie dans un « bassin de confinement » de la SIRMET d'une capacité de 1500 m³.

J. D.

Après le nouvel incendie à la SIRMET, vous êtes nombreux à nous poser des questions. Parmi celles-ci, pointe une réelle inquiétude sur la gestion de l'eau utilisée. La préfecture doit communiquer ce vendredi.

que devient l'eau utilisée par les pompiers pour éteindre le brasier de la Sirmet ? Un de nos lecteurs de Saint-Cybardeaux, Jean-Marie GASCHET, s'inquiète en particulier des conséquences pour la Touvre voisine.

La réponse de CL : Lors de l'incendie du lundi 25 mai dernier, les pompiers ont eu besoin d'un volume impressionnant d'eau, à laquelle ils ont ajouté du produit

mouillant. Ils ont donc pompé dans la Touvre, toute proche, qui leur a fourni un approvisionnement en eau, en complément des bornes incendie. Mais ils n'ont rien rejeté et l'évaporation est importante. Les eaux d'extinction ne doivent pas retourner au milieu naturel. C'est la règle. Le site de la SIRMET dispose d'un « bassin de confinement » d'une capacité de 1500 m³ destiné à les recueillir avant traitement.

“

“Les eaux d'extinction ne doivent pas retourner au milieu naturel.”

Ce bassin a fait l'objet d'une récente mise aux normes. Le site a fait l'objet d'une visite d'un « inspecteur de l'environnement » le 17 avril dernier, au lendemain d'un incendie, le deuxième en dix jours, dû à l'embrasement de batteries au lithium dans les appareils ménagers en attente de tri. L'inspecteur avait noté que la vanne présente à l'aval du bassin n'était pas étanche et susceptible de créer une pollution du milieu, les eaux d'extinction pouvant se déverser dans le ruisseau de La Font-Noire qui longe le site avant de se jeter dans la Touvre. Le préfet avait donné sept jours à la société pour y remédier. « Cela a été fait », a confirmé la préfecture.

La préfecture communique ce vendredi

Au lendemain de cet incendie, des agents de l'OFB, l'office de la biodiversité ont effectué des prélèvements dans la rivière. Et, dans son arrêté du 5 mai, le préfet a enjoint la SIRMET à mettre en place un plan de gestion des eaux d'extinction d'incendie pour proscrire tout risque de débordement vers le réseau d'eaux pluviales. En février 2025, un problème technique avait conduit au débordement des eaux d'extinction contaminées à la suite d'un incendie.

Le même arrêté préfectoral du 5 mai lui fait aussi obligation de réaliser, sous un délai de 1 mois, selon un protocole adapté, des investigations environnementales des eaux de surfaces des cours d'eau et les réseaux dans lesquels des eaux d'extinction ont été rejetées, ainsi que des sols (berges, parois, sédiments...) impactés.

Une inspection a été confiée à la Dreal (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Sollicitée ce jeudi, la préfecture indique qu'elle fera une “communication” ce vendredi “à l'issue de cette inspection”. En espérant qu'il y ait des chiffres clairs sur l'état de rivières voisines de la SIRMET.

Mais au fait, que veut dire Sirmet ?

Une question taraude une autre lectrice, Martine Gasseling : « Pourquoi écrivez-vous LA Sirmet alors que c'est l'acronyme de 'Site de Récupération des fers et METaux ' ? » Si Martine a trouvé cette définition « sur google », le nom officiel de l'entreprise et que l'on peut retrouver par exemple sur l'annuaire des sociétés est bien féminin puisqu'il s'agit de la « Société Industrielle de Récupération des METaux ».

Jean-François BARRÉ